

Novembre 2005

N°3

Participez au débat citoyen sur la production d'énergie éolienne en Atrébatie

Des ailes, des racines et...des Hommes

« *La voix des citoyens n'est plus sollicitée, sauf le jour des élections* ». Qui n'a entendu ces propos au détour de conversations souvent tendues sur des sujets de grande proximité ! Voici une occasion de démontrer le contraire et de surcroît de tester une démarche parmi d'autres de démocratie directe et permanente.

La Communauté s'engage dans un débat citoyen sur un sujet dit sensible : la production d'énergie éolienne en Atrébatie.

Tout ce que les élus doivent connaître pour aborder ce dossier a été mis à la portée de chacun : les interdits, les handicaps physiques et naturels, les rumeurs et la réalité grâce aux réalisations de Fauquembergue et de Valhuon. Bref, il n'y a guère de contenus qui demeurent obscurs. **Pour autant, des questions subsistent, un débat entre Atrébates s'impose avant toute décision.**

Nous avons respecté un principe démocratique qui consiste à informer les élus et leur soumettre des hypothèses, à analyser la carte des interdits, à établir une esquisse avant de soumettre un tel projet aux habitants de nos communes.

Le débat est lancé depuis le 15 Novembre avec l'ouverture d'un site sur Internet et un lien direct à partir de <http://www.cc-atrebatie.fr>. Il est destiné à recueillir les enjeux et les sujets que **vous** souhaitez mettre en débat lors des deux réunions publiques de Décembre. Cette liaison Internet est doublée d'une campagne d'information classique par voie d'affiches et d'un document dans chaque foyer. Les mairies recevront les enjeux des personnes qui ne peuvent pas communiquer par Internet... ceci afin de n'oublier personne.

La participation aux réunions publiques ne peut se faire que sur inscription avant le 30 novembre sur le site Internet, dans les cybercentres ou au moyen du formulaire papier à renvoyer dans vos mairies ou au siège de la Communauté de Communes. Pouvoir prendre la parole nécessite un minimum d'organisation.

Deux réunions publiques, la première à Tincques le 15 Décembre prochain à 19h, la deuxième le 21 Décembre prochain à 19h à Izel lez Hameau, vont permettre de préciser, d'affiner réactions et propositions des citoyens de notre territoire qui veulent prendre position sur ce dossier.

Les conclusions de ces deux réunions publiques seront transmises aux élus qui seront invités à se prononcer sur un projet définitif ou sur son rejet. Il nous appartiendra ensuite de saisir Monsieur le Préfet selon les modalités définies au sein du Pays d'Artois.

Pierre Guillemant

Comment participer au débat ?

Se connecter sur le site Portail de la Communauté de Communes de l'Atrébatie

www.cc-atrebatie.fr

Sur la page d'accueil cliquer sur le lien du débat, en dessous du texte lançant le débat du Président Pierre Guillemant « Accéder au débat Public »

Enregistrez vous et proposez vos enjeux pour participer au débat.

Vous n'avez pas Internet à la maison !

Rendez vous dans l'un des 5 cybercentres du territoire où des créneaux spéciaux ont été mis en place pour vous accompagner dans la démarche avec l'aide d'un animateur.

Cybercentres		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Avesnes le Comte	10 rue Bourgelat	18-20 heures		17-19 heures	
Berles Monchel	Ecole		17-21 heures		17-19 heures
Camblain l'Abbé	Ecole	16h30-19 heures		16h30-19 heures	
Magnicourt en Comté	Centre de ressources et de langages	17-20 heures		17-20 heures	
Tincques	5, rue de la Gare		17-20 heures		17-20 heures

Vous n'avez pas la possibilité de vous rendre dans un cybercentre

Remplissez le formulaire papier ci-dessous et transmettez le à votre mairie ou directement au siège de la Communauté de Communes.

FORMULAIRE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

Je participerai à l'une des réunions publiques : OUI NON

Laquelle ? (barrez la mention inutile) :

- Tincques le 15 Décembre
- Izel lez Hameau la 21 Décembre

Vous pouvez via ce formulaire proposer vos enjeux, c'est à dire les sujets que vous souhaitez débattre lors des réunions publiques. Il n'y a pas de limitation, ces enjeux doivent juste avoir un rapport avec le sujet couvert par la question du débat.

Proposez votre enjeu n° 1 :

Si vous le souhaitez vous pouvez indiquer les raisons pour lesquelles vous proposez cet enjeu au débat

Proposez votre enjeu n° 2 :

Si vous le souhaitez vous pouvez indiquer les raisons pour lesquelles vous proposez cet enjeu au débat

Proposez votre enjeu n° 3 :

Si vous le souhaitez vous pouvez indiquer les raisons pour lesquelles vous proposez cet enjeu au débat

Proposez votre enjeu n° 4 :

Si vous le souhaitez vous pouvez indiquer les raisons pour lesquelles vous proposez cet enjeu au débat

Proposez votre enjeu n° 5 :

Si vous le souhaitez vous pouvez indiquer les raisons pour lesquelles vous proposez cet enjeu au débat

Comment se déroule le débat ?

La CC de l'Atrébatie organise un débat public sur l'énergie éolienne. La question posée est la suivante :

" Au moment où nous vivons une crise de l'énergie, estimez vous que le territoire de l'Atrébatie puisse apporter sa contribution avec l'énergie éolienne et pensez vous que celle-ci puisse être à l'origine d'un développement local ? "

La Communauté de Communes a souhaité vous impliquer dans ce débat public en vous laissant la possibilité de proposer et de sélectionner les enjeux qui seront débattus lors des deux sessions de rencontres publiques.

1^{ère} ETAPE : PROPOSEZ VOS ENJEUX (c'est-à-dire les questions ou sujets qui vous paraissent en jeu dans ce débat)

Du 14 au 30 novembre 2005

Accédez à l'espace de débat sur le site de la CC à la rubrique démocratie locale, enregistrez-vous pour le débat, et connectez-vous. Vous pourrez alors remplir le formulaire de proposition d'enjeux. Chaque enjeu ne doit pas excéder 2 à 3 lignes et son explication 4 ou 5 lignes. Il n'y a pas de limitation dans les enjeux qui peuvent être proposés à condition qu'ils soient en rapport avec le sujet couvert par l'énoncé du débat.

Si vous rencontrez des difficultés d'accès à l'Internet il vous est possible de remplir ce formulaire dans les cybercentres de la Communauté (voir « Comment participer au débat ») ou de la version papier à la page précédente page et de la transmettre à votre mairie ou au siège de la CC Atrébatie.

2^{ème} ETAPE : INDIQUEZ VOS PREFERENCES

Du 5 au 12 décembre 2005

A l'issue de la période de propositions d'enjeux, la liste des enjeux proposés sera mise en ligne (les enjeux proposés plusieurs fois seront réunis en une seule entrée). Vous pourrez alors durant une semaine indiquer le degré d'importance que vous accordez à chaque enjeu. Les résultats de vos notations permettront de sélectionner les 4 ou 5 enjeux considérés comme les plus importants par les habitants. Ce sont ces enjeux qui seront discutés lors des rencontres publiques.

La Communauté de Communes se réserve le droit d'ajouter un enjeu non sélectionné si elle considère qu'il est important que celui-ci soit débattu.

3^{ème} ETAPE : DEBATTEZ

Deux séances publiques seront organisées **le 15 décembre à 19 heures à Tincques et le 21 décembre à 19 heures à Izel lez Hameau**. Lors de chaque séance, les participants seront réunis par groupe de débat d'une dizaine de personnes.

Les ateliers traiteront chacun des 4 ou 5 enjeux sélectionnés. Chaque groupe a un animateur dont le rôle est de produire un résumé des débats. Ces comptes rendus seront présentés dans la deuxième partie des séances publiques. Lors de ces séances les experts représentant les différents points de vue concernant l'éolien seront présents et répondront à vos questions.

4^{ème} ETAPE : CONSULTEZ

L'ensemble des comptes rendus des ateliers des deux séances sera mis en ligne sur le site et dès la mi janvier, Monsieur Guillemant, Président de la Communauté de Communes s'engage à faire le bilan de ces débats et à donner la conclusion et les réponses aux questions qui y auront été soulevées.

INTRODUCTION AU DEBAT

La crise énergétique qui s'accroît impose de réfléchir sur des alternatives dans le domaine de l'énergie. L'énergie électrique éolienne est souvent présentée comme l'un des compléments les plus prometteurs pour diminuer le recours aux sources d'énergie traditionnelles. L'objectif de ce texte introductif est de faire le point sur les caractéristiques de l'éolien afin de vous donner quelques pistes de réflexion.

Avantages/inconvénients

L'énergie éolienne présente de nombreux avantages. L'accès à la ressource, le vent, est gratuit, renouvelable et ne produit aucun déchet ni aucune émission dans l'atmosphère. Ce point est crucial dans le contexte actuel de la nécessaire réduction d'émission de gaz à effet de serre. De plus, la technologie utilisée pour construire les éoliennes est maîtrisée et assez simple.

Face aux avantages indéniables partagés par d'autres sources d'énergies renouvelables que sont le solaire et l'hydraulique, l'énergie éolienne présente des inconvénients surtout dû à l'inconstance de la disponibilité du vent peu compatible avec l'exigence de disponibilité permanente d'électricité du consommateur actuel.

Le vent n'est exploitable qu'une partie limitée du temps (certains mentionnent 20 % à 30 % du temps en moyenne). Il faut donc coupler les éoliennes soit à un dispositif de stockage de l'énergie, soit à une autre source d'énergie. Suivant la nature des autres sources d'énergie, cela peut amener une augmentation des coûts de l'énergie et réduire les avantages écologiques de l'énergie éolienne si la source d'énergie de substitution est une centrale à combustible fossile comme au Danemark. La capacité de production disponible non utilisée doit en permanence être capable de combler une baisse de la production éolienne.

La question des nuisances

Localement, la question des éventuelles nuisances causées par l'implantation d'éoliennes peut se poser. Le bruit est souvent présenté comme une nuisance potentielle, or une éolienne moderne ne produit pas plus de bruit que le vent dans un grand pylône électrique. Concernant les potentiels effets nuisibles sur la santé, rien n'a été prouvé en ce sens à ce jour. L'impact visuel est un autre point sur lequel l'énergie éolienne est parfois critiquée. Avec ces pylônes de 60 mètres de haut les éoliennes ne passent effectivement pas inaperçues, néanmoins il en est de même pour la plupart des infrastructures de production énergétique (barrages, centrales thermiques...). Concernant son impact sur le tourisme, un champ d'éolienne peut parfois être un pôle d'attractivité comme c'est le cas en Angleterre par exemple, où la ferme éolienne de Delabole a attiré plus de 80 000 visiteurs.

Une énergie subventionnée

En outre, l'énergie éolienne largement subventionnée bénéficie d'une rémunération attractive. La France s'est engagée, via une directive européenne du 27 septembre 2001, à passer de 15% de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en 1997 à 21% en 2010. Un décret a donc fixé les conditions avantageuses d'achat d'électricité provenant d'énergie éolienne. Pour des contrats d'une durée de 15 ans, la rémunération de l'énergie produite est élevée (0,0838 €/kWh) les cinq premières années, suivie d'une rémunération dégressive selon la durée de fonctionnement. Ce tarif est également dégressif à partir du 1er janvier 2003 pour les nouvelles installations et il est particulièrement avantageux pour les 1500 premiers kW installés. Certains ont critiqué ce mode de subvention en affirmant que des investissements dans la réduction dans la demande d'énergie auraient des bénéfices supérieurs. Par ailleurs, le bénéfice en terme de perception fiscale pour les collectivités locales n'est pas négligeable.

Au vue de l'ensemble de ces éléments et du fait de la pression à la hausse sur les prix des énergies actuelles installées, c'est maintenant à vous de proposer les questions et sujets que vous souhaitez mettre en débat pour explorer en quoi l'éolien peut ou ne peut pas être à l'origine d'une production plus raisonnée de l'énergie à l'échelle nationale voire européenne et/ou d'un développement local à l'échelle du territoire de l'Atrébatie.

Lettre réalisée par la Communauté de Communes de l'Atrébatie

Collectif de rédaction : A Brisset-Giustiniani (Société Sopinspace),
H Deleersnyder, P. Guillemant, S. Roussel.

Responsable : P Guillemant

ISSN : 1634-6831

26 Grand Rue BP9, 62810 Avesnes-le-Comte
Tel : 03.21.59.34.59. – Fax : 03.21.58.62.65
E Mail : debat@cc-atrebatie.fr